

DECLARATION SUR L'OCCUPATION ILLEGALE DE SON SIEGE ET LA TENTATIVE DE MUSELLEMENT DE LA CSCI

30 avril 2013

Les organes statutaires de la Convention de la Société Civile Ivoirienne que sont le Conseil d'Administration, le Commissariat aux comptes et le Bureau de Coordination ont animé une conférence de presse pour dénoncer l'occupation illégale du siège de la CSCI.



Une vue de la table de séance composée des responsables de la CSCI. De gauche à droite : Mlle KOULAI Emma (SG), Dr KOUACOU Prince (1^{er} Vice Coordonnateur), Dr KOUAME Christophe (Coordonnateur National), Dr NGOUAN Patrick (PCA), Mme GNIONSAHE Hélène (membre du CA).

Le 30 avril 2013, les trois principaux organes de la CSCI ont animé une conférence de presse à la salle de conférence de l'Inadès formation, à Cocody-mermoz, à Abidjan. Ci-dessous la déclaration :

LES FAITS

Depuis le lundi 8 avril 2013 à 14h30, le siège de la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) est à nouveau envahi par M. Bakayoko Sidiki et consorts avec le soutien des autorités policières et administratives de la Côte d'Ivoire. Malgré de multiples recours, les autorités policières et judiciaires ne sont pas parvenues à mettre fin à cette infraction. Jusqu'à ce jour, les locaux de la CSCI nous sont interdits et occupés par des personnes n'ayant aucun acte juridique, judiciaire ou règlementaire.

L'ANALYSE DES FAITS

Le 31 juillet 2012, la justice a rendu sa décision au détriment de M. BAKAYOKO Sidiki et consorts. Le Ministère d'Etat Ministère de l'intérieur par l'entremise de M. Bamba Cheick Daniel, Directeur de cabinet a initié une médiation qui s'est révélée vaine, le 14 septembre 2012.

Huit mois plus tard, M. BAKAYOKO et consorts se targuant de bénéficier de soutiens dans l'Administration publique foulent au pied cette décision de justice, mettant ainsi à rude épreuve les efforts du gouvernement à instaurer un Etat de droit.

Depuis plusieurs années, la CSCI, observatrice de la vie politique et institutionnelle, a un rôle décisif en tant que contre-pouvoir indépendant dans la démocratisation de la Côte d'Ivoire. A ce titre, les attaques et les menaces dirigées, en ce moment contre ses membres, constituent, outre une violation flagrante des droits

de l'homme, une violation grave des libertés d'association, d'opinion et d'expression garanties par la constitution.

Elles surviennent alors même que la CSCI, par la voix de son Coordonnateur National, Dr Christophe KOUAME, s'est prononcée sur la réforme de la Commission Electorale Indépendante (CEI), sur l'autorisation de gouverner par ordonnance récemment accordée au Président de la République par l'Assemblée Nationale.

La CSCI travaille sur des enjeux particulièrement importants de la vie politique et du débat public ivoirien tel que, la mise en œuvre du Contrat Désendettement et Développement (C2D), ou encore la participation au Comité National pour l'éligibilité au Millenium Challenge Corporation (CN-MCC) et enfin sur un projet particulièrement sensible "le contrôle citoyen de l'action publique".

L'INTERPELLATION DE LA CSCI

De ce qui précède, la CSCI :

1. Condamne fermement cette énième occupation illégale de son siège;
2. Interpelle le Gouvernement sur l'impérieuse nécessité de se prononcer publiquement sur cette voie de faits;
3. **exige la libération immédiate de son siège ;**
4. attire l'attention de l'opinion nationale et internationale du jeu anti-démocratique de certains membres de l'administration qui sont de nature à fragiliser la cohésion sociale et la réconciliation nationale.

Fait à Abidjan, le 30/04/2013

Pour la CSCI,


CONVENTION DE LA SOCIÉTÉ
CIVILE IVOIRIENNE
CSCI
06 BP 2768 Abidjan 06
Tel: 22 44 61 10 / Fax: 22 44 61 09
Coordonnateur National

Dr KOUAME Christophe

Info lines :

Tel (+225) 22 44 35 01
07 07 22 08
40 38 39 74

Site web: www.societecivile-csci.org;

Email 1: convention@societecivile-csci.org;

Email 2: csci2006@yahoo.fr

QUELQUES IMAGES DE LA CONFERENCE DE PRESSE



1. Plusieurs responsables de structures et...



2. ... d'organisations membres de la CSCI et des invités étaient présents.



3. Une vue de la salle de conférence